

Bourgogne-Franche-Comté
CHALON-SUR-SAÔNE

**CONSERVATOIRE
À RAYONNEMENT RÉGIONAL
DU GRAND CHALON**

PROJET D'ÉTABLISSEMENT

2021/2026



CONSERVATOIRE
DANSE, MUSIQUE ET THÉÂTRE



SOMMAIRE

• Préambule	page 3
• Le Conservatoire en quelques chiffres	page 4-5
 LES AXES DU PROJET 2021-2026	
1 • Rayonnement national et international	page 6-7
2 • Les Orchestres à l'École	page 8-9
3 • Plan numérique	page 10-11
4 • Action culturelle de territoire	page 12-13
5 • Développement pédagogique	page 14
• Conclusion	page 15



EN PRÉAMBULE

Les deux précédents projets d'établissements ont mis en œuvre plusieurs dimensions : celle de l'ouverture démographique, didactique, esthétique et géographique pour le projet 2009/2013 et celle d'un travail de fond sur la création et la bienveillance pour le projet 2015/2020.

Ces dimensions forment désormais la colonne vertébrale du CRR (Conservatoire à Rayonnement Régional) et seront conservées.

Le projet d'établissement 2021/2026 s'appuie donc sur les bases d'un établissement de 2000 élèves, développant des interventions en petite enfance et sur toutes les strates prises en charge par l'Education Nationale, de la maternelle au lycée (touchant 4500 enfants en plus des 2000 élèves directement accueillis).

Les trois orchestres à l'école ont été créés depuis 2012 et fonctionnent désormais de façon pérenne (écoles primaires Pablo Neruda et Romain Rolland de Chalon sur Saône et Gustave Courbet de Champforgeuil).

Quant aux Classes à Horaires Aménagés Danse et Musique du collège Camille Chevalier et les Classes à Horaires Aménagés Théâtre du collège Jean Vilar de Chalon-sur-Saône, ainsi que les classes préparatoires aux grandes écoles option métiers du son, en partenariat avec le Lycée Nicéphore Niépce sont en vitesse de croisière sur une collaboration remarquable avec l'Education Nationale.

Le 3^e cycle préprofessionnel a été renforcé par le précédent projet d'établissement avec l'ouverture des Classes Préparatoires à l'Enseignement Supérieur en Danse et en Musique.



LE CONSERVATOIRE EN QUELQUES CHIFFRES

Loin de représenter une vision exhaustive du Conservatoire, ces quelques chiffres donnent une photographie synthétique du Conservatoire en septembre 2021.

1950 élèves inscrits

340 danseurs

130 comédiens

1650 musiciens

34 élèves en Jardin musical

70 élèves en Éveil musical

192 élèves en Initiation

615 élèves en Cycle 1 (toutes disciplines confondues)

420 élèves en Cycle 2

180 élèves en Cycle 3

114 élèves en CEPI (Cycle d'Enseignement Professionnel Initial)

Une large palette d'esthétiques enseignées au CRR : *Musiques actuelles, Jazz et musiques improvisées, Direction de chœurs et d'orchestre, Musiques du Monde, Musique ancienne, Théâtre, Chant, Danse contemporaine, classique, jazz, hip-hop...*

Des partenariats forts avec l'Education Nationale

- À Chalon-sur Saône

Classe à Horaires Aménagés Musique Primaires à l'école Vivant Denon,
Classe à Horaires Aménagés Voix à l'école Jean Moulin,
Classe à Horaires Aménagés Danse et Classe à Horaires Aménagés Musique au collège Camille Chevalier.
Classe à Horaires Aménagés Voix à l'école Jean Moulin,
Classe à Horaires Aménagés Théâtre au collège Jean Vilar.

Des Classes Préparatoires à l'Enseignement Supérieur (CPES) en danse et musique.

Une Classe Préparatoire aux Grandes Ecoles des Métiers du Son (CPGME), en partenariat avec le Lycée Niépce-Balleure.

Plus de 50 étudiants suivent une préparation à l'Enseignement Supérieur ; 100% de réussite et d'intégration des étudiants dans cet enseignement supérieur.

L'ouverture d'une Formation Supérieure Hip-Hop en partenariat avec l'Espace des Arts.

- Dans l'agglomération du Grand Chalon

5 musiciens intervenants présents sur tout le territoire de l'Agglomération dans les différentes écoles élémentaires (1 300 heures d'interventions annuelles dans 48 écoles du Gd Chalon, 186 classes et 3 900 élèves concernés par des interventions en milieu scolaire).

3 Orchestres à l'Ecole sur le territoire concernant plus de 200 enfants (Cordes à l'école G. Courbet, Cuivres et percussions à l'Ecole P. Neruda, Percussions brésiliennes à l'Ecole R. Rolland).

LES AXES DU PROJET 2021-2026



1- RAYONNEMENT NATIONAL ET INTERNATIONAL

National en confortant les Classe Préparatoires à l'Enseignement Supérieur

Si l'on fait un bilan des diverses actions menées ces dernières années, il apparaît que c'est avec la Chine, et notamment avec la mise en place de l'EFMD en Chine dans 3 différents sites que le rayonnement du CRR à l'international paraît le plus visible. Une convention entre le Grand Chalon et l'EFMD de Shanghai synthétise la richesse et la nature du lien. Un vaste programme d'homologation du cursus pédagogique de notre conservatoire va permettre de développer cette franchise sur la danse et la musique dans de nombreuses nouvelles écoles sur tout le territoire chinois. Ces écoles adoptent les cursus français et les enseignants du CRR du Grand Chalon participent à la formation de leurs enseignants. Cette opération procure des revenus croissants au Grand Chalon.

D'autres initiatives plus ponctuelles ont également permis au CRR d'élargir son rayonnement au-delà du territoire national.

- Un professeur enseigne régulièrement à l'Université de Bogota (Colombie)
- Un autre enseignant a passé son doctorat avec l'Université de Madrid
- Des liens réguliers sont tissés avec l'Inde par des enseignants, comme par exemple avec l'orchestre symphonique de Mumbai
- Des liens avec des structures d'enseignement supérieur européennes (HEM Genève, Lausanne, Conservatoire Royale de Bruxelles...) ont été créés entre les enseignants
- Le CRR du Grand Chalon est le seul établissement d'enseignant initial en convention avec le Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Lyon.

International avec les franchises mondiales et conventions avec l'Enseignement Supérieur en Europe.

Depuis septembre 2018, le CRR est un établissement agréé pour les Classes préparatoires à l'enseignement Supérieur dans le domaine Musique et Danse. Avec cet agrément, il s'agit, pour le CRR, de défendre une formation spécifique ciblée et exigeante pour les étudiants préparant une entrée dans des pôles d'excellence en enseignement supérieur, tant au niveau national qu'euro-péen, voire international.

Renforcer les liens avec des structures européennes d'enseignement supérieur devient donc un enjeu de premier ordre pour améliorer la préparation de ces étudiants et la réussite à leurs concours d'entrée dans l'enseignement supérieur.

Un premier axe de développement et de rayonnement à l'international consistera, d'ici 2026, à tisser des liens forts avec un certain nombre d'établissements européens.

En parallèle, le département pédagogique des Musiques du Monde qui représente une identité forte du CRR continuera à développer des liens avec le monde de la recherche au niveau international, recherche ancrée avec l'enseignement artistique comme elle le fait actuellement avec l'EHESS / Laboratoires de recherche en sociologie/anthropologie.

2- LES ORCHESTRES À L'ÉCOLE

Développement du dispositif et des passerelles entre le milieu scolaire et les cursus du CRR

Les Orchestres à l'Ecole (OàE) sont assurément un des moyens pédagogiques et artistiques le plus complet mis à disposition des élèves scolarisés. Mis en œuvre conjointement par les équipes pédagogiques des écoles primaires, collèges et du conservatoire, les OàE développent chez l'enfant et l'adolescent, au-delà des aspects musicaux et artistiques, des capacités à travailler ensemble, s'écouter, s'accepter et participer à une entité fédératrice qui dépasse le cadre scolaire et qui touche tout un quartier, une commune.

Le projet d'établissement s'attachera, après avoir développé des OàE à Chalon sur Saône et sa 1^{ère} couronne, à proposer ce dispositif aux écoles des 2^e et 3^e couronnes, participant ainsi à l'aménagement culturel du Territoire du Grand Chalon.

Le projet d'établissement (PDE) planifie la création de 3 nouveaux orchestres entre 2022 et 2025 avec des orchestres, bois, cuivres, cordes ou consort musique ancienne.

Une commission Conservatoire / Education Nationale, pilotera l'ensemble des OàE et proposera leur lieu d'implantation.

En dernier lieu, le Conservatoire mettra en place un dispositif de "détection" afin d'identifier les enfants à très fort potentiel artistique. Il leur sera proposé d'intégrer les cursus d'études du CRR, y compris les parcours CHAM. Des bourses d'études seront institutionnalisées afin d'aider largement les familles les plus modestes. Le Conservatoire plaide pour un élitisme contrôlé mais surtout ouvert à tous.





3- PLAN NUMÉRIQUE

Développement du numérique et intégration dans le nouveau Pôle des Arts Numériques

Le Grand Chalon souhaite construire un nouveau bâtiment dédié aux Arts Numériques à proximité du bâtiment central du Conservatoire. Le Conservatoire pourrait intégrer ce lieu avec ses classes de musiques actuelles et classes prépa son, ainsi que son département électroacoustique...bref, l'ensemble des départements pédagogiques liés au numérique. Un travail sur ces locaux a été entamé fin 2019 en collaboration avec l'EMA Fructidor, de nombreuses salles pouvant être mutualisées, quelques-unes restant à usage unique.

Le Conservatoire a développé un certain nombre de solutions numériques dans le cadre de son enseignement et de sa saison de spectacles :

- Gestion de la scolarité et des salles de cours par le logiciel IMUSE (interface avec les familles),
- Gestion de la billetterie sur Internet par Tickboss,
- Informations et liens d'inscriptions sur le site : conservatoire.legrandchalon.fr
- Abonnement wifi tout public dans l'enceinte du CRR (avec débit limité à la consultation et aux usages courants sans débit important).

L'évolution des pratiques numériques artistiques et pédagogiques, les conditions sanitaires pouvant amener à pratiquer le télétravail et le téléenseignement de plus en plus régulièrement, nous obligent à adapter nos dispositifs.

Plusieurs axes devront donc être développés :

- Un abonnement haut débit afin de faire fonctionner entre 3 et 5 salles en visioconférence,
- Équipement de grands écrans tactiles et interactifs dans ces mêmes salles,
- Équipement individuel des enseignants (100 tablettes de bonne qualité, investissement étalé sur 4 ans maximum)
- Achat d'un pool d'ordinateurs portables pour l'administration et la technique dans la perspective du télétravail,
- Ouverture d'une opération spécifique "abonnements numériques" pour que les élèves bénéficient de tarifs collectifs et d'outils performant comme Nomadplay, Tomplay et d'autres sites d'exercices instrumentaux ou solfégiques,
- Participation à un GIE commun avec l'Espace des Arts pour la maintenance et le développement du Progiciel Pro Scenia ou équivalent,
- Une solution globale pour le téléenseignement comprenant l'hébergement de fichiers lourds partagés, de sites dédiés par département pédagogique, des systèmes de téléconférence à plus de 100 personnes.

En plus des outils déjà existants en 2020, ce développement permettra une parfaite intégration au sein du Pôle des Arts Numériques.

4- ACTION CULTURELLE DE TERRITOIRE

Collaborations renforcées avec l'Espace des Arts (17 coréalisations en 20-21 et cogestion du Théâtre Piccolo) et mise en oeuvre d'une structure et d'un plan communs sur l'Action Culturelle avec l'Espace des Arts et le CNAREP.

Dans le cadre de cette action culturelle, des propositions communes des 3 structures ont été élaborées :

- Création d'un parcours culturel fort pour les 0/18 ans, appuyé par un passeport culture numérique,
- Élaboration d'un dispositif ambitieux d'aide à la pratique amateur pour les 18/100 ans,
- Mise en œuvre d'un calendrier d'événements et de rencontres en petites jauges mêlant pratiques amateur et professionnelle,
- Intégration au lancement du Festival Chalon dans la Rue d'une grande parade réunissant danseurs, comédiens, circassiens, musiciens sur le modèle du défilé de la Biennale de danse de Lyon, avec travail interdisciplinaire et intergénérationnel sur des groupes amateurs pratiquants ou non et encadré par une équipe artistique professionnelle. Cette parade pourrait réunir un quartier et une ville périphérique, des jeunes et des vieux... avec un ou plusieurs groupe(s) de 200 à 300 personnes chacun.

Objectif : ouverture de Chalon dans la Rue 2023 puis reconduite du projet qui se déroule sur 2 saisons.

- Continuation de l'intégration de tous les publics comme usagers en renforçant les actions destinées aux handicapés et aux différents publics "empêchés" avec, par exemple, la nomination d'un-e référent-e handicap.

La reprise totale de la gestion du Théâtre Piccolo par le Conservatoire pourrait se concevoir dans l'animation renforcée du centre-ville de Chalon sur Saône mais nécessite, évidemment, des moyens en terme de gestion, à la fois humaine et matérielle.





5- DÉVELOPPEMENT PÉDAGOGIQUE

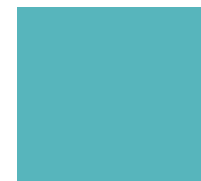
Départements musique ancienne, jazz et musiques actuelles amplifiées

Le département musique ancienne est en plein essor, la deuxième saison des samedis de la musique ancienne continue à rencontrer du succès et l'implantation de nombreux musiciens baroques dans la région et le département apporte une dynamique forte sur cette esthétique. Le recrutement de nouveaux enseignants pourra coïncider avec le développement d'un consort à l'École, compléter le panel des instruments déjà présents et participer au remplacement du professeur de mandoline en retraite à l'été 2020.

Le jazz est un département emblématique du Conservatoire, il n'a bénéficié d'aucun développement sur le précédent projet d'établissement mais devrait pouvoir augmenter son nombre d'heures d'enseignement, voire ajouter un enseignement en cuivres, toujours en parallèle de la mise en place de nouveaux orchestres à l'école.

Les musiques actuelles amplifiées font partie des disciplines d'avenir, représentant une esthétique majeure dans l'écoute de la population des moins de 25 ans.

Le rap, notamment, pourrait se développer par le recrutement de nouveaux enseignants autour de disciplines largement numériques.



EN CONCLUSION

Le projet d'établissement 2021/2026 confortera la place de premier établissement d'enseignement artistique qu'occupe actuellement le Conservatoire de danse, musique et théâtre du Grand Chalon dans la Région.

Il renforcera l'attractivité du territoire et permettra d'accroître encore son image à l'étranger, dans un panorama d'enseignement artistique mondial.

Le continuum éducatif concentré sur la tranche d'âge 0 à 18 ans tentera d'établir une cohérence forte sur des valeurs comme l'écoute, le respect, la création et la culture, en réunissant les forces de l'ensemble des structures du spectacle vivant en synergie avec celles de l'Education Nationale pour bâtir un parcours riche et individualisé.

Le Conservatoire poursuit donc ses objectifs d'être à la fois un centre de ressources et de propositions pour le Grand Chalon mais aussi pour toute la Région dans une voie d'imagination, d'écoute et de bienveillance.

Ce Projet d'Etablissement a été validé en Conseil d'Etablissement le 21/10/2021.

CONSERVATOIRE RÉGIONAL DU GRAND CHALON

Conservatoire à Rayonnement Régional du Grand Chalon
de Danse, Musique et Théâtre
1 rue Olivier Messiaen – 71100 Chalon-sur-Saône
Tél. : 03 85 42 42 65 - Fax : 03 85 42 42 66
conservatoire.legrandchalon.fr

Siège : Communauté d'Agglomération Le Grand Chalon
23, avenue Georges Pompidou - 71100 Chalon-sur-Saône
Tél. 03 85 94 15 15 - Fax : 03 85 94 15 16